

# Procès-verbal du conseil d'école du 19 octobre 2017

---

Présents : Mmes Calistri, Betibouo, Renault, Kachel, Caudal, Lopes, Martial, Sanz, Landon, Saco, Peres, Dufour, Bouba, Nal, Lagneau, M Chastang.

Parents : Mrs Norre, Boesflug, Mmes Mogade, Pelcat, Dantas, Jolevot, Reyes, Secheaux, Da Costa, Pelcat et Rabenjanirainy  
DDEN : M Guillon

Représentants de la marie : M. *Tasd'homme*

Périscolaire : Yannick et Mme Girard

1. Vote et Adoption du règlement intérieur du conseil d'école à l'unanimité après modifications :
  - Carnet de vaccination à la place de certificat
  - Précision sur les devoirs en cas de vacances prises en dehors des périodes légales de vacances
  - Retards répétés : l'école peut saisir l'Inspecteur de L'Education Nationale
2. Vote et Adoption du règlement intérieur de l'école à l'unanimité
3. Bilan de la rentrée
  - Effectifs des classes et organisation pédagogique.

## Cycle 1

PS/MS	PS/MS	PS/MS	MS/GS	GS
29 (17+12)	27 (15+12)	28 (17+12)	26	28

## Cycle 2

CP	CP	CE1	CE1	CE2	CE2
24	25	27	28	27	26

## Cycle 3

CM1	CM1	CM2	CM2
28	28	18	18

- **Nombre d'atsem sur l'école.** Au vu de la configuration des classes, la municipalité a maintenu 4 postes sur notre école.
- **Aides aux élèves en difficulté ou en situation de handicap : les besoins sont-ils couverts ?**

Lorsqu'un enfant nous questionne, nous faisons appel au pôle ressource (pôle constitué de l'inspectrice, des membres du rased, de conseillers pédagogiques). En fonction de la problématique, une décision est prise : visite de la psy, de la maître G ou de conseillers pédagogiques si les difficultés relèvent d'une aide pédagogique. Pour notre école, nous bénéficions de la maître G une matinée par semaine.

2 enfants bénéficient actuellement d'une AVS et les dossiers de trois enfants sont en attente de traitement par la MDPH. Lorsque le dossier complet est déposé par les familles, il y a un minimum de 6 mois de traitement pour obtenir une réponse.

## 4. Projet d'école

• Dernière année du projet d'école.

### **Axe 1 : améliorer les résultats en production d'écrits**

Produire un texte cohérent pour améliorer son écrit :

- Créer des situations d'écrits courts
- Situation de langage en maternelle (albums échos...)

Dépasser le problème technique de l'écriture pour se focaliser sur le sens en enseignant dès la maternelle une écriture fluide, rapide et lisible (méthode Danièle Dumont)

### Accroître la vigilance orthographique

- Phrase du jour
- Marathon ortho
- Scrabble

### **Axe 2 : Améliorer les résultats des élèves en grandeurs et mesures**

- Réorganiser les apprentissages en interrogeant les programmations
- Donner du sens aux mesures
- Mettre les mesures de longueur en relation

### **Axe3 : Créer une culture artistique commune**

- Eduquer le regard
- Eveiller la curiosité

## **5. Numérique :**

- Les classes de CM1 ont été équipées, comment s'est passée la prise en main de l'outil ?
  - Prise en main un peu difficile car beaucoup de choses à assimiler. 1H de formation avec le référent de la Mairie, qui répond aux demandes / problèmes ponctuels.
  - Mutualisation avec les enseignants de CM2 qui s'en servent depuis plus d'un an
  - Pour le moment, utilisé principalement comme un rétroprojecteur.
- Quelle est l'utilisation en général faite du numérique en classe ?
  - En CM2, sert de support complémentaire comme en géographie avec des vidéos par exemple.
  - En général, il est plus utilisé comme support de projection.
  - Il faut que les enseignants étudient / trouvent les supports adaptés pour usage TNI, pour le moment, utilisé plus en complément des livres, choix délibéré pour limiter l'accès aux écrans durant la journée.
- Quelles sont les difficultés rencontrées ? Quels sont les besoins complémentaires ?
  - Problème de câblage et de connexion wifi (résolu sous peu à priori)
  - Ecole pas encore « fibrée » donc débit pas très important donc quelques difficultés de connexions si tout le monde utilise internet en même temps.
  - De la formation, et une meilleure information sur les ressources pédagogiques existantes pour TNI

## **6. Hygiène et sécurité**

### ***Quelle est la fréquence de nettoyage des locaux : classes et sanitaires en maternelle et en élémentaire ?***

Il y a 3 atep pour tout le groupe scolaire.

Les sanitaires lavés trois fois par jour : à 6h du matin, après la récréation du matin et à 13h30.

Classes maternelles : lavage une fois par semaine + nettoyage humide quotidien.

Les atemps dégrossissent le sol et nettoient les tables après les ateliers. Un nettoyage approfondi est fait à chaque vacances. Mme Saco constate que bien souvent sa classe n'est pas en parfait état de propreté. En élémentaire, les classes sont lavées une fois par semaine et balayées tous les jours.

Les tables sont lavées une fois par semaine sauf en CP-CE1 deux fois par semaine.

Il est soulevé le problème du temps de présence du personnel atep. En effet, les atep sont présentes sur le temps scolaires, alors qu'auparavant il y avait une équipe du matin et une équipe du soir. Le nettoyage des classes ne peut donc pas se faire de manière optimale. Les parents d'élèves souhaitent savoir si les horaires des atep seraient modifiés en cas de changement de rythmes scolaires.

Il ressort que le nettoyage actuel (forme et fond) ne soit ni suffisant ni pleinement satisfaisant surtout en maternelle, et en hiver : pieds mouillés, enfant qui aiment jouer au sol...

## Mise en sécurité des cours de récréation

- haies et souches en maternelle : commission travaux de juin, tour de l'école en septembre avec M Marcelot et M Fernandez. Ces travaux doivent être réalisés par une entreprise et pour le moment le prestataire n'a pas été retenu. Les parents d'élèves rappellent qu'une élève d'élémentaire a eu un accident grave à l'œil l'an dernier.
- Angles des poteaux de la rampe d'accès et portillon entre les deux cours : à faire
- Quelques radiateurs défectueux : Pas de robinet thermostatique, donc pour les classes exposées au soleil, non prise en compte des apports calorifiques du soleil, ce qui oblige à ouvrir les fenêtres... gaspillage et pas très écologique.

## Exercice d'évacuation 1- Exercice PPMS : bilan et prévision ? Y a-t-il un bilan du PPMS organisé sur le temps de la pause méridienne ?

Il est difficile de juger de la pertinence des cachettes. Cet exercice a néanmoins permis d'en tester d'autres et d'en éliminer certaines.

Le signal de confinement est donné à l'oral. Il faut donc prévenir les personnels en traversant les cours de récréations et les différents bâtiments. Nous avons mis plus de 4 minutes à deux pour prévenir tout le monde. La municipalité réfléchit à un moyen de donner l'alerte rapidement et silencieusement.

Les agents ont été sensibilisés à la mise en œuvre du PPMS depuis l'an dernier. Un PPMS a été réalisé sur le temps de pause méridienne. Tous les élèves ont été confinés, le problème est venu des élèves qui reviennent à 13h20.

## 7. Périscolaire (tap, cantine, centre de loisirs)

- **Quels sont les taux d'encadrement ?**

	Maternelle	Elémentaire
Accueil CDL	1 pour 10	1 pour 14
Midi	1 pour 17	1 pour 24
TAP	1 pour 14	1 pour 18

A ce jour, 20 postes sont à pourvoir. La situation devrait rentrer dans l'ordre à la rentrée des vacances d'octobre.

En ce qui concerne les passations entre les enseignants des TAP et les animateurs, elles sont très rapides. Le goûter des enfants de l'étude se fait 15 minutes. Il faut pointer les enfants, les installer, les servir et les laisser manger. Ce temps est très contraint.

- **Quels sont les effectifs ?**

	maternelle	élémentaire
Accueil matin	17/21	28/33
Accueil soir	40/52	48/50
TAP	91/104	166/184
Mercredi	39	63
Cantine	105	189

La capacité du réfectoire de maternelle est de 98 enfants. Quelques enfants de grandes sections devraient aller manger en élémentaire pour respecter les normes.

En ce qui concerne les passations entre les enseignants des TAP et les animateurs, elles sont très rapides. Le goûter des enfants de l'étude se fait 15 minutes. Il faut pointer les enfants, les installer, les servir et les laisser manger. Ce temps est très contraint.

Les parents d'élèves interrogent la municipalité sur l'enquête réalisée sur les rythmes scolaires et font remonter des dysfonctionnements en ce qui concerne le questionnaire en ligne. Le représentant de la municipalité confirme que des temps d'échanges auront lieu. Le rôle du conseil d'école est rappelé : L'article D. 521-11 indique que :

« Le conseil d'école intéressé ou la commune ou l'établissement public de coopération intercommunale intéressé peut transmettre un projet d'organisation de la semaine scolaire au directeur académique des services de l'éducation nationale, après avis de l'inspecteur de l'éducation nationale chargé de la circonscription d'enseignement du premier degré ». Un conseil d'école extraordinaire pourra donc être réuni afin de formuler un avis sur l'organisation de la semaine scolaire.

La municipalité s'est par ailleurs engagée à donner l'organisation retenue avant le mouvement des enseignants afin de leur permettre de prendre en compte ce critère dans leur mobilité éventuelle.